

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1957-1958

Annexe au procès-verbal de la séance du 20 mars 1958.

AVIS

PRÉSENTÉ

au nom de la Commission de l'agriculture (1) sur le projet de loi,
ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, tendant à modifier
l'article 434 du Code rural.

Par M. de PONTBRIAND

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 21 mars 1958. (Compte rendu *in extenso* de la séance du Conseil de la République du 20 mars 1958, page 597, 2^e colonne.)

(1) Cette Commission est composée de: MM. Restat, *Président*; Durieux, Capelle, *Vice-Présidents*; Le Léanec, de Pontbriand, *Secrétaires*; Bataille, Baudru, Georges Boulanger, Brégérère, Brettes, Cuif, Claudius Delorme, Jean Doussot, Florisson, Hoeffel, Houdet, Edmond Jollit, Koessler, Jean Lacaze, Le Bot, Mathey, Monsarrat, Naveau, Pascaud, François Patenôte, Jules Pinsard, Primet, de Raincourt, Suran, Zéle.

Voir les numéros:

Assemblée Nationale (3^e législ.): 4647, 5504 et in-8° 858.

Conseil de la République: 993 (Session de 1956-1957), 181, 263 et 243 (Session de 1957-1958).